

COMPTE RENDU DE RÉUNION

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
DURABLE ET DE LA MOBILITE**

Service Eau

Dossier suivi par :
Anthony MARTIN

Date : 26 avril 2022
Heure de début : .. 14 heures
Heure de fin : 16 h 30
Lieu : Centre Jean Monnet, Laval

N/réf. : NB/AM
PJ : Diaporamas présentés

- Avis de l'Office Français pour la
Biodiversité sur le Varenne Agricole de
l'eau et du changement climatique

- Avis du Conseil National de l'Eau sur
le Varenne Agricole de l'eau et du
changement climatique

-Groupe de travail de l'étude
caractérisation des prélèvements et
rejets par sous bassin versant

Objet : Réunion de la commission locale de l'eau (CLE)

Présents : (confère liste d'émargement)

Monsieur Louis MICHEL (Président de la commission locale de l'eau)
ouvre la séance et présente les points à l'ordre du jour.

Les éléments suivants sont des précisions ou remarques au diaporama
présenté, transmis avec le présent compte-rendu.

1. SAGE Mayenne Eau Cap 2050 : Caractérisation des prélèvements et rejets par sous bassin versant

Après un rappel de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2050, Monsieur
Mickaël CRUCHON (cellule SAGE) se présente et présente le début de l'étude sur la
caractérisation des prélèvements et rejets par sous bassin versant. La première étape,
initiée depuis fin mars, consiste à mettre à jour les différentes données utilisées pour la
première étude de 2020.

Un groupe de travail technique, ouvert à tous, sera mobilisé pour suivre cette
étude.

2. SAGE Mayenne Eau Cap 2050 : Etude sur les débits minimums écologiques

L'étude sur les débits minimums écologiques est présentée par Monsieur
Anthony MARTIN (cellule SAGE). Cette étude répond aux enjeux suivants :

- Faire suite à l'étude sur les impacts du changement climatique sur les
besoins et la ressource en eau en Mayenne (2020).
- Comparer les bassins entre eux en terme d'équilibre besoin/ressource et de
situation par rapport aux débits écologiques en période d'étiage
- Mettre en œuvre la feuille de route 2019-2024 du SAGE Mayenne, qui
prévoit la réalisation de cette étude.

Le marché a été confié au bureau d'études Aquascop (49), spécialisé dans l'expertise hydrobiologique et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. La société est représentée par Messieurs Yannick GÉLINEAU et Mathieu NEAU.

L'étude se déroulera en 3 phases :

- Définition des sous-bassins versants étudiés et des tronçons à prospecter.
- Choix des stations et des espèces cibles.
- Proposition de débits écologiques.

L'objectif de cette CLE est de valider la première phase de l'étude, c'est-à-dire de valider les sous bassins versant à étudier.

Le choix des différents bassins versants retenus par le bureau de la CLE a été présenté. Au total, 11 bassins versants sont proposés pour cette étude (Cf. diapo n°16). Il est rappelé que, les bassins versants pouvant être différents en terme d'hydrologie entre l'amont et l'aval, des tronçons peuvent être proposés sur différents secteurs du bassin versant. Le choix de ces bassins versants a été soumis au vote pour validation de la CLE.

Vote :

Nombre de votants : 29 (22 présents + 7 mandats)

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 1

Les 11 bassins versants qui seront étudiés en phase 1 de l'étude des débits minimums écologiques sont validés.

Pour donner suite à la contribution des techniciens de rivières du territoire, le bureau d'études va entamer la phase de prospection terrain (10 km environ par bassin versant).

L'objectif est de transmettre par mail au groupe de travail, pour avis et validation, avant la fin du mois de juin les stations pressenties pour le calcul des débits écologiques par bassin versant. Idéalement les campagnes de mesures pourraient ainsi débuter en juillet selon les conditions hydrologiques du moment.

Un courrier et la carte des bassins versants étudiés ont été envoyés aux mairies concernées par la phase de prospection terrain.

3. SAGE Mayenne Eau Cap 2050 : Retour sur le sondage des « actions sans-regrets »

Selon le SDAGE Loire Bretagne : « les économies d'eau, pour tous les usages, sont à promouvoir car elles constituent une mesure sans regrets dans le plan d'adaptation au changement climatique ».

Le SAGE Mayenne, dans la cadre de la nouvelle démarche, a lancé un sondage sur ces actions sans-regrets à destination des membres de la CLE et du groupe de suivi SAGE Mayenne Eau Cap 2050. Ce sondage a permis de retenir 7 actions présentées dans le diaporama (Cf. diapo n°19). Ces actions seront mises en place par la cellule SAGE, en lien avec les partenaires du territoire et en prenant en compte les actions déjà réalisées par les différents organismes. Certaines actions seront créées en lien avec les structures porteuses de SAGE limitrophes au SAGE Mayenne afin de mutualiser les actions.

Les remarques globales sont de faire une action en lien avec différentes thématiques afin d'attirer un public large et de faire du lien entre les différents organismes. Monsieur Daniel GENDRY souhaite participer avec le SAGE Mayenne à communiquer sur l'importance du renouvellement des réseaux afin de lutter contre les pertes en eau.

4. Validation du rapport d'activités 2021

Monsieur Anthony MARTIN présente les principaux éléments du rapport d'activités 2021 de la CLE. Cette présentation n'appelle pas de remarques des membres de la CLE.

Vote :

Nombre de votants : 29 (22 présents + 7 mandats)

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport d'activités 2021 est validé à l'unanimité.

5. Présentation du Varenne Agricole de l'Eau et du Changement Climatique

Lors du groupe de travail sur l'étude des débits minimums écologiques, une demande a été faite de présenter le travail et les résultats sur le varenne agricole de l'eau et du changement climatique.

Madame Hélène DESOBEAU (DREAL Pays de la Loire) et Madame Virginie GUICHARD (Chambre Régional d'Agriculture des Pays de la Loire _CRA PDL) ont présenté ce varenne agricole (Cf. diaporama).

Madame Hélène VIDEAU (Office Français de la Biodiversité) a fait la demande d'envoyer en complément de ce compte-rendu l'avis de l'OFB et du Conseil National de l'Eau.

Pour donner suite à une demande de Monsieur Marc-Antoine DRIANCOURT sur la prise en compte de l'aquaculture et de la sylviculture, Madame Virginie GUICHARD a rappelé que le Varenne agricole de l'eau et du Changement Climatique est un démarrage et qu'il est voué à évoluer selon les résultats et les demandes politiques. Monsieur Bruno ROULAND a complété en mentionnant le fait qu'il s'agit du début d'un travail pour maintenir l'agriculture en travaillant en complémentarité sur l'eau, sur l'agriculture et le changement climatique.

Madame Alice BURBAN (Mayenne Nature Environnement) a rappelé que pour avoir une gestion équilibrée de la ressource en eau, il faut concilier tous les usages.

Enfin, Monsieur Louis MICHEL a conclu en rappelant que le travail est engagé pour consulter les avis, avoir tous ensemble une base commune et avancer étape par étape.

6. Agenda

Les prochaines échéances sont les suivantes :

- 12 septembre 2022 (après-midi) : Atelier Fresque du Climat
- 08 ou 10 novembre 2022 : Rendez-vous du SAGE sur la gestion quantitative
- 12 ou 14 décembre 2022 : CLE du SAGE Mayenne.

Le Président de la commission locale de l'eau,



Monsieur Louis MICHEL